

## **APPEL À CANDIDATURES**

**DIRECTEUR / DIRECTRICE de l'ésban - École supérieure des Beaux-Arts de Nîmes**

**Mandat de 3 ans, reconductible par période de 3 ans.**

### **Contexte**

L'ésban est un établissement public de coopération culturelle créé en 2011 par l'État et la Ville de Nîmes. Cet établissement d'enseignement supérieur, qui forme 135 étudiant-es par an, délivre des diplômes nationaux de grade licence (DNA Art) et de grade master (DNSEP Art mention écritures expérimentales). En juillet 2021, l'accréditation des diplômes de l'ésban a été confirmée par le Ministère de la Culture et le Ministère de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche et de l'Innovation pour la période 2021-2027.

Sous l'autorité du conseil d'administration et conformément aux statuts de l'EPCC ésban, le ou la directeur-riche assure la direction administrative et pédagogique de l'établissement. A ce titre, il ou elle conçoit et propose au conseil d'administration les orientations budgétaires, pédagogiques et culturelles de l'EPCC ésban, en tenant compte des orientations exprimées par les administrateurs-rices, les collectivités fondatrices et les partenaires institutionnels. Depuis le 1er janvier 2025, l'ésban est membre-composante de l'établissement public expérimental (EPE) Unîmes, avec l'Institut de formation des métiers de l'éducation (IFME), ainsi que six établissements associés et un membre partenaire.

Dotée d'un budget annuel de 2,6 millions d'euros, l'ésban emploie 32 agents, dont 13 professeur-es d'enseignement artistique et 3 assistants d'enseignement artistique. De nombreux intervenant-es professionnel-les complètent, tout au long de l'année, l'action de l'équipe pédagogique permanente. Implantée sur un territoire caractérisé par une importante densité artistique, l'ésban revendique son adossement premier au milieu professionnel et tisse des partenariats réguliers avec de nombreuses institutions et organisations culturelles, dont Carré d'art-musée d'art contemporain et la bibliothèque Carré d'Art ; elle est membre du réseau Ecole(s) du sud et collabore régulièrement avec les trois écoles d'art d'Occitanie.

Lauréate du PIA04 Excellence sous toutes ses formes avec Unîmes et le CHU, l'ésban développe un programme de recherche d'envergure intitulé GARDENER axé sur les vulnérabilités. Elle est également membre active du réseau Art, soin et citoyenneté.

Engagée dans les programmes Erasmus+, l'ésban accompagne les mobilités des étudiant-es et des agents de l'établissement, tout en favorisant des coopérations internationales avec des partenaires académiques et professionnels. Enfin, l'ésban, avec ses parcours de préparation aux études supérieures artistiques (Culture & Diversité – Égalité des chances), avec son stage de préparation des concours d'entrée en écoles supérieures d'art, agit au quotidien pour garantir la diversité et la mixité sociale et culturelle des publics étudiants.

Tout au long de l'année, l'ésban propose un programme d'ateliers d'arts plastiques (APA) pour les enfants, les adolescent-es et les adultes (une centaine de personnes par an) à l'Hôtel Rivet et à l'espace

L'École supérieure des beaux-arts de Nîmes est un établissement public de coopération culturelle.  
Il bénéficie du soutien de la Ville de Nîmes et du Ministère de la Culture / DRAC Occitanie.



### Missions et activités

Sous l'autorité du Conseil d'administration,

- Diriger l'établissement au plan opérationnel [finances, ressources humaines, marchés publics, gestion des bâtiments] en prenant appui sur le secrétariat général ;
- Conforter et développer, avec l'équipe pédagogique, et avec l'appui de la direction des études, un projet pédagogique singulier et prospectif en prise avec des enjeux sociétaux majeurs (lutte contre les discriminations, transition écologique, etc.,) conduit à l'échelle territoriale avec des institutions artistiques et culturelles, des écoles supérieures d'art et des partenaires académiques ;
- Assurer la procédure de demande d'accréditation des formations de l'ésban dans le contexte de l'EPE (2026) et accompagner cette évolution en 2027-2028 ;
- Développer et diversifier les sources de financement de l'établissement (appels à projets, ressources propres) ;
- Accompagner le développement, la structuration de la recherche-crédation au sein du 2ème cycle, et en vue d'un 3ème cycle, structurer des partenariats académiques (école doctorale « Langues, Lettres et Arts de l'université Aix-Marseille ; Unîmes) et en développer de nouveaux, notamment à l'international ;
- Renforcer les échanges et les coopérations internationales, en particulier autour du bassin méditerranéen ;
- Être force de propositions quant aux enjeux de professionnalisation et au suivi des alumni (soutien à la politique de résidence, à l'exposition, etc.) par des dispositifs de partenariat innovants ;
- Développer une culture de l'évaluation au sein de l'établissement ;
- Animer les instances de concertation et de pilotage de l'établissement ;
- Approfondir une relation de qualité avec les tutelles de l'établissement [Ville de Nîmes, État] et autres partenaires ;
- Développer les projets d'éducation artistique pour enfants, adolescent-es et adultes ;
- Poursuivre le développement de la stratégie de communication de l'établissement.

### Profil du la candidate/ du candidat

De par votre parcours et vos activités professionnelles, vous avez une excellente connaissance de la création artistique contemporaine et des enjeux de la recherche-crédation. Cette expérience inclut également une familiarité en termes de coopérations internationales ainsi que la pratique de la langue anglaise. Vous possédez des prérequis dans la direction d'établissement et maîtrisez les enjeux et le fonctionnement de l'enseignement supérieur artistique. Vous savez allier volontarisme et respect de la collégialité. Vous êtes sensible aux questionnements et défis du monde contemporain et avez à cœur d'en assurer la traduction dans un projet d'établissement. Vous connaissez les règles qui régissent les collectivités territoriales notamment dans les domaines des finances publiques et des ressources humaines. Vous savez faire preuve de disponibilité et de diplomatie. Vous êtes titulaire du permis de conduire.

L'École supérieure des beaux-arts de Nîmes est un établissement public de coopération culturelle.  
Il bénéficie du soutien de la Ville de Nîmes et du Ministère de la Culture / DRAC Occitanie.



École supérieure

des beaux-arts de Nîmes

### Conditions d'exercice

- Temps complet basé à Nîmes

- Mandat d'une durée de trois ans, renouvelable par périodes de 3 ans après approbation du Conseil d'administration, selon les statuts de l'ésban

**Rémunération** : en fonction du statut et de l'expérience

**Avantages** : Comité d'action sociale ; tickets restaurant ; participation à la complémentaire santé (50%) ; participation à la prévoyance ; prise en charge des transports à hauteur de 75%.

### Candidature et calendrier

Les candidatures devront comporter les éléments suivants :

- une lettre de motivation
- un curriculum vitae détaillé avec photocopie des diplômes
- une note d'intention (max 5 pages avec annexes)
- une copie de la carte d'identité

Ces éléments sont à adresser à l'attention de :

La Présidence du Conseil d'administration

par courrier électronique, et uniquement, à l'adresse : [recrutement@esba-nimes.fr](mailto:recrutement@esba-nimes.fr)

au plus tard **le 7 Juin 2026 à minuit**.

La note d'intention doit présenter un projet de direction pour l'ésban et permettre d'appréhender celui-ci dans ses orientations artistiques, pédagogiques, scientifiques et culturelles, ainsi que les différents aspects de pilotage de l'établissement (administratif, budgétaire et management). Le document ne doit pas dépasser 5 pages (annexes comprises).

Les documents suivants seront transmis aux candidat.es sur demande préalable à Elisabeth Richard via : [e.richard@esba-nimes.fr](mailto:e.richard@esba-nimes.fr)

- note budgétaire 2026,
- rapport définitif d'évaluation des formations par le HCERES,
- rapport d'activité 2024/25,
- livret de l'étudiant.e et précis de cours 2025/26.

**Jury** : Fin juin 2026, à l'ésban

**Prise de fonction** : 1er septembre 2026

### Informations

Delphine PAUL directrice générale de l'ésban : [d.paul@esba-nimes.fr](mailto:d.paul@esba-nimes.fr)

Elisabeth RICHARD, secrétaire générale de l'ésban : [e.richard@esba-nimes.fr](mailto:e.richard@esba-nimes.fr)

[www.esba-nimes.fr](http://www.esba-nimes.fr)

L'École supérieure des beaux-arts de Nîmes est un établissement public de coopération culturelle.  
Il bénéficie du soutien de la Ville de Nîmes et du Ministère de la Culture / DRAC Occitanie.

